

UTILISATION DE PMB EN DOCUMENTATION JURIDIQUE
par Carole Guelfucci
Responsable Documentation
Cabinet Darrois Villey Maillot Brochier (DVMB), Paris 16^{ème}
(article mis en ligne en décembre 2008)

Le présent article est un retour d'expérience sur l'utilisation du logiciel libre PMB dans l'informatisation du fonds documentaire d'une bibliothèque juridique.

Lors de la mise en place du Service Documentation du Cabinet Darrois Villey, la question s'est posée de l'informatisation du fonds documentaire.

Le choix de PMB a été précédé de plusieurs étapes :

- étude de marché des solutions existantes,
- analyse d'intranets documentaires déjà mis en place dans d'autres cabinets,
- élaboration d'un cahier des charges après une période d'observation des besoins des utilisateurs.

Le choix de PMB a été motivé par plusieurs raisons :

- absence de contraintes techniques du Service Informatique,
- attrait personnel pour la technologie libre,
- solution de très bon rapport qualité/prix,
- solution favorisant l'achat de services et de personnalisation plutôt que l'achat de licences,
- solution permettant d'avoir une partie administrative avec des fonctions de bibliothéconomie et une partie grand public sous forme de portail,
- une solution incluant d'office tous les modules sans coût supplémentaire,
- excellent contact commercial avec la société PMB Service,
- implantations récentes de ce logiciel dans d'autres cabinets d'avocats (trois au total au moment du projet).

PMB étant un outil libre, j'aurais pu comme certains collègues l'ont fait, m'en débrouiller seule. Néanmoins, avec l'expérience de mes précédents projets, j'ai préféré faire appel à la société PMB Services qui se charge de développer des projets personnalisés autour de PMB.

Pourquoi choisir un logiciel documentaire libre plutôt qu'un logiciel propriétaire ?

En 2008, le marché du logiciel documentaire propriétaire semble subir des turbulences. De ce fait, choisir un logiciel propriétaire ne donne plus forcément l'assurance d'une solution pérenne. Le logiciel documentaire libre, bien que récent sur le marché, peut toujours être repris par n'importe quel prestataire informatique puisque ses codes sont libres, même si en réalité il existe quantité de logiciels libres alors que le marché des sociétés compétentes en logiciels libres documentaires est restreint.

D'autre part, les logiciels propriétaires ont pour la plupart des tarifs en rapport avec l'ancienneté de leur structure – bien que cette donnée soit sur le point de changer avec l'émergence du libre et la mise en concurrence des deux solutions. La solution PMB présente l'avantage de proposer une solution d'un très bon rapport qualité/prix, aspect non négligeable lorsque l'on doit défendre un projet.

De même, l'argent investi dans un projet libre (si l'on choisit de passer par un prestataire) est consacré intégralement aux services qui entourent le logiciel et non à l'achat des licences. Cette notion de service est primordiale, dans la mesure où il n'existe à ce jour aucun logiciel documentaire spécialisé pour un type de structure et un type de métier. Le produit doit forcément être personnalisé. A fonctionnalités de logiciels égales, il devient alors plus intéressant de choisir le prestataire qui offrira le plus de garanties de service et d'assistance quant à la mise en place de l'outil. Certains prestataires donnent l'impression de consacrer toute leur énergie dans la commercialisation de leur produit, ce qui laisse peu de place pour un accompagnement personnalisé et un suivi dans le temps. J'ai eu l'occasion d'échanger avec d'autres documentalistes sur le fait que les solutions proposées étaient parfois très complexes (au point de nécessiter la présence sur le projet d'une équipe informatique à plein temps) mais peu encadrées; un peu comme si on vous vendait une 2CV en pièces détachées en vous demandant d'assurer pratiquement seule son assemblage !

Enfin, dans le cas présent, si l'on raisonne sur le long terme, je projette d'encapsuler l'intranet documentaire dans un projet d'intranet plus généraliste construit également en technologie libre [à noter : j'ai administré pendant plusieurs années un intranet construit avec le logiciel libre SPIP d'où mon intérêt pour cette approche].

Pour ce qui est des inconvénients d'une solution libre, il faut souligner que la pérennité du logiciel dépend de son succès auprès des utilisateurs et de la communauté de développeurs. Comme pour tout produit, il existe des modes dont il faut se méfier. D'autre part, PMB reste à ce jour un catalogue de bibliothèque qui se présente sous forme de portail mais ce n'est pas une véritable solution de gestion électronique de documents. L'outil peut certes être utilisé pour gérer une petite base de documents modèles mais certaines fonctionnalités majeures de ce genre de bases (recherche en full text, suivi des versions, accès selon profil, présentation sous forme d'arborescence) ne sont pas possibles à l'heure actuelle. PMB Services travaille sur ces nouvelles fonctionnalités qui devraient être disponibles fin 2009.

Pourquoi faire intervenir un prestataire pour implanter un logiciel libre ?

Même s'il est possible d'utiliser PMB sans l'aide de PMB Services, la mise en place d'une base de données professionnelle nécessite des compétences techniques au niveau du paramétrage, de l'hébergement et du graphisme qui ne sont pas forcément toutes maîtrisables par un professionnel de la documentation. Il ne s'agit plus de nos jours de faire une simple base consultable uniquement par le Service Documentation mais un véritable portail qui présente toutes les caractéristiques d'un site attractif. L'attractivité d'un site est, à mon sens, très liée à son ergonomie et à son graphisme, d'où l'utilité de choisir un prestataire dont c'est le métier.

Sachant que le paramétrage de PMB fait appel à l'utilisation de plus de 400 paramètres, le recours à une société de services n'est pas superflu.

PMB Services présente, en outre, l'avantage de fournir un contrat d'assistance et de maintenance qui va bien au-delà de la phase de mise en place du logiciel, d'assurer l'hébergement de la base ce qui nous dispense de prévoir l'achat d'un serveur et de fournir une documentation d'utilisation basée sur leur pratique de la formation au logiciel.

Le paramétrage

Le paramétrage se fait en même temps que la phase d'audit des besoins du service. La notion de présentation du catalogue informatisé de la Bibliothèque sous forme de portail est à mon sens très importante car elle favorise la visibilité du Service Documentation. Le fait que le catalogue PMB ait des similitudes avec des sites de ventes en ligne comme Amazon ou La Fnac ou des catalogues de bibliothèques publiques est un atout indéniable. Les utilisateurs sont trop habitués à ce genre de catalogues avec notices bibliographiques complètes (champs bibliographiques traditionnels + jaquette + résumé + informations connexes de type table des matières en pj ou notice biographique sur l'auteur) pour accepter un catalogue qui n'aurait pas été construit selon ces nouvelles normes.

De fait, PMB est particulièrement bien adapté pour cataloguer un fonds documentaire de bibliothèque publique ou scolaire. Pour la documentation juridique, certains aspects pointus du catalogage ou de la bibliothéconomie me semblent superflus mais rien n'oblige à les suivre car qui peut le plus, peut le moins !

Les types de documents que l'on retrouve dans la version grand public de PMB ne sont pas adaptés à la documentation juridique : texte imprimé, document cartographique imprimé, document projeté ou vidéo, enregistrement sonore musical, document graphique à deux dimensions, document électronique. Un des premiers paramétrages consiste donc à identifier les types de documents plus spécifiques à sa propre structure, ici un cabinet d'avocats. Dans notre cas : ouvrage, encyclopédie, revue, code, mémento, cd-rom, site web, fil RSS, mais aussi doctrine, jurisprudence, conférence (supports de), modèles.

La formation/l'assistance

La formation dispensée par la société PMB Services porte sur l'étude détaillée des différents modules de PMB.

Dans notre cas la formation fût très axée sur la bonne maîtrise du "catalogue" et plus particulièrement la saisie, la récupération de notices, la recherche dans le catalogue, sa mise en valeur sur le portail par le système des paniers et des étagères.

La maîtrise de l'onglet "autorités" qui permet la gestion de l'indexation du catalogue est également importante si l'on souhaite avoir un catalogue performant (langage contrôlé) et parce qu'il faut s'astreindre à nettoyer régulièrement sa base surtout lorsque l'on saisit à plusieurs ou lorsque l'on utilise l'importation de notices.

Les modules "circulation" (pour la gestion des prêts), "édition" et "DSI" ont été plus rapidement étudiés dans notre cas car nous n'envisagions pas d'utilisation immédiate.

La fonction "bulletinage" de l'onglet catalogue m'a semblée plutôt fastidieuse par rapport à notre fonds documentaire de revues. Il faut dire que les revues juridiques présentent presque toutes les périodicités possibles et inimaginables (quotidien, hebdomadaire, mensuel, bi-mensuel, tri-hebdo, trimestriel, bimestriel !). La périodicité sur le papier ne se vérifie pas toujours dans la réalité, sans compter les exceptions des numéros spéciaux, revues juillet-août ou août-septembre, des hors-séries et tables diverses. Dans ces conditions et pour un nombre de revues limité dans notre cas, mettre en place des calendriers prévisionnels de réception relevait du déficit, déficit rapidement abandonné au profit d'une solution beaucoup plus archaïque mais très satisfaisante selon mon expérience : la boîte à fiches ! [je plaide coupable mais j'assume une certaine réticence à l'informatisation lorsque celle-ci me semble contre-

productive par rapport à mon utilité]. Cette remarque ne concerne que notre cas particulier et ne remet pas en cause l'utilité de ce module pour d'autres organisations. Même remarque pour le module "Acquisition" testé en formation. Le nombre d'étapes à valider me semble plus approprié pour un service de plusieurs personnes ou pour une bibliothèque publique qui aurait un processus d'acquisition long et très hiérarchisé. Dans notre cas, il se passe parfois moins de 4 heures entre la suggestion d'acquisition et son arrivée sur mon bureau, d'où l'impossibilité de consacrer trop de temps à ce module.

Tout au long de la formation, de fréquents allers-retours sont fait vers le module "administration". La formation prend alors encore plus de sens car sans devoir rentrer dans l'apprentissage du code, l'aide de PMB services permet d'apprendre quelques notions qui permettent de piloter la base et d'agir sur son apparence au niveau du portail.

PMB Services est une société jeune, dynamique, très à l'écoute de ses clients. Dans le cadre du contrat de maintenance, il est ensuite très facile de demander des précisions sur des aspects non évoqués pendant la formation ou même de légères adaptations du projet.

Le catalogue/La notice/L'exemplaire

Pas de reprise d'un catalogue existant dans notre cas.

La saisie du catalogue des ouvrages se fait grâce à un système de douchette et de recherche des notices sur les catalogues BNF et SUDOC selon la norme Z39.50. La jaquette de l'ouvrage se rajoute automatique si elle est disponible sur Amazon. Ce rapatriement automatique ne dispense pas la documentaliste d'une personnalisation de la notice. Chaque notice doit être relue pour :

- compléter les champs personnalisés que l'on a rajoutés,
- obtenir un catalogue plus homogène,
- obtenir une notice enrichie en cherchant sur les sites commerciaux (Amazon, Décitre, LGDJ, Electre, sites des différents éditeurs) des données qui complètent la notice comme le résumé, le sommaire, la table des matières, une note biographique sur l'auteur, un site internet en rapport avec le sujet ou le document.

La notice PMB est au départ une notice qui correspond bien aux documents imprimés (ouvrage, collection encyclopédique ou périodique). Ceci dit, l'éventail des champs documentaires disponibles est assez large pour décrire tous types de documents comme :

- un site internet juridique : avec lien vers le site et des champs personnalisés identifiant et mots de passe le cas échéant,
- un fil RSS juridique que l'ont peut insérer dans le catalogue comme une source d'information sur un sujet et faire figurer sur le portail pour l'animer,
- une doctrine publiée par un avocat du Cabinet dans le cadre d'un recensement des publications des avocats avec possibilité d'attacher la doctrine à la notice en fichier joint,
- une doctrine ou jurisprudence commandée à l'extérieur (bibliothèque de l'Ordre ou Cujas) et dont on a récupéré une copie scannée pour alimenter le catalogue,
- une jurisprudence avec possibilité d'attacher la jurisprudence et ses commentaires en fichiers joints,
- un modèle, dans ce cas, nous lui appliquerons un plan de classement spécifique plus détaillé et moins "académique" que le plan de classement des ouvrages.

Il faut bien distinguer la notion de notice de la notion d'exemplaire. Une notice est la fiche d'identité d'un document. Chaque notice peut correspondre à un ou plusieurs exemplaires qui sont les documents physiques en question.

Pour des documents récurrents de type codes et mémentos, il peut être intéressant d'avoir une notice unique regroupant les nombreux exemplaires des éditions précédentes afin de ne pas surcharger le catalogue.

Sur la partie exemplaire, on retrouve des informations comme le code barre, la cote, le support, les informations de localisation ainsi que les informations relatives à l'emprunt (disponible/exclu du prêt).

La gestion de l'emprunt grâce à PMB n'est pas pour l'instant une priorité dans notre cas même si nous envisageons à terme de le faire.

Si l'on contourne la notion de catalogue de la bibliothèque principale du Cabinet, on peut même envisager de saisir le fonds documentaire des bureaux des avocats. Dans notre cas, nous avons saisi une partie de la bibliothèque d'un avocat, docteur en droit, qui possède une bibliothèque personnelle de plusieurs dizaines de thèses. A terme, j'envisage de procéder de même, avec l'accord de chaque utilisateur, pour les avocats dont la spécialité ou les recherches conduisent à posséder un fonds documentaire très spécialisé et souvent ancien.

La recherche

La recherche sur le catalogue est également largement personnalisable. Elle se fait en mode recherche simple sur une sélection limitée de champs à fort contenu informatif (dans notre cas : titre, auteur, résumés et notes, catégories (=mots-clés) et tous les champs.

La recherche multi-critères donne la possibilité de composer soi-même son masque de recherche en "piochant" dans tous les champs.

La recherche par termes ou par catégories revient à consulter soit un thésaurus, soit une liste de mots clés contrôlée (notre cas).

Enfin PMB intègre la notion de localisation comme critère de recherche.

Il est donc possible de faire une recherche sur des étagères virtuelles qui correspondent au plan de classement. Ainsi dans notre cas, le catalogue PMB englobe le catalogue de la bibliothèque principale mais aussi les catalogues des bibliothèques secondaires qui se trouvent aux différents étages de l'immeuble à proximité d'avocats spécialisés dans une matière et même les catalogues personnels d'avocats qui ont un fonds documentaire spécialisé.

Les autorités

Ces différentes possibilités de recherches nécessitent de disposer au moins d'un plan de classement et au minimum d'une liste de mots-clés contrôlés, voire au mieux d'un thésaurus juridique car PMB est tout à fait compatible avec la gestion d'un thésaurus.

Spécificités du portail DVMB

Traditionnellement les portails ou OPAC (pour Online Public Access Catalogues) peuvent se limiter à l'accès au catalogue de la bibliothèque. Dans le cas de DVMB, il s'agit de proposer un intranet documentaire qui permettra

d'habituer les avocats à consulter l'information sous forme d'intranet avant de proposer la mise en place d'un intranet plus généraliste.

En plus de l'accès au catalogue, le portail donne donc accès dans sa partie centrale :

- aux dix dernières notices saisies dans le catalogue (dernières acquisitions),
- aux publications des membres du Cabinet,
- aux produits documentaires, à savoir la revue des sommaires et les revues de presse.

Pour ce qui est du numérique, un bookmark d'une sélection de sites juridiques facilite l'accès aux sites les plus utilisés par le Cabinet. Un fil RSS d'actualités juridiques (en l'occurrence Dalloz Actualités) permet un apport en nouveautés sans mobiliser les équipes internes. Enfin le seul petit clin d'œil de l'intranet consiste en l'ajout d'un plug-in météo qui permet d'afficher la date du jour.

Lancement du site et accueil des avocats

Le lancement du site s'est fait au moment de la rentrée scolaire après deux mois d'alimentation intensifs.

L'accès se faisant par reconnaissance d'adresse IP, les statistiques d'accès au serveur ne sont pas assez fines pour connaître l'utilisation de la base même si l'on constate une hausse très significative de la fréquentation entre la mise en route confidentielle du projet (juillet – 4276 hits) et le lancement du portail (septembre – 17 568 hits).

Le portail semble bien accueilli par les avocats et stagiaires. Il fait l'objet d'une présentation dans le livret d'accueil de la Bibliothèque et lors des présentations du Service aux nouveaux arrivants.

Suggestions d'évolutions du logiciel

- mise en place d'un partenariat entre Electre et PMB
- développement de l'aspect GED de PMB
- développement d'un module de statistiques propres à l'utilisation du portail et non aux connexions au serveur d'hébergement

Particularités techniques

Si l'on choisit de passer par la société PMB services il n'y a aucune contrainte technique particulière mise à part la recommandation d'administrer la base en passant par Firefox plutôt qu'Internet Explorer (sachant que la consultation des utilisateurs peut se faire sur IE sans problème).

La société PMB services fournit, selon la demande, les douchettes à codes-barres qui permettent non seulement d'intégrer rapidement les notices dans la base mais aussi de rechercher toute information complémentaire sur un ouvrage sur les sites internet marchands sans rien avoir à saisir. La douchette à codes barres, qui a un certain aspect ludique au départ, devient vite un instrument de travail indispensable !

A noter : il est possible de scanner le code barre d'un ouvrage à partir d'une photocopie de celui-ci. Ainsi l'inventaire d'une bibliothèque décentralisée peut se faire aisément à partir des photocopies des couvertures des ouvrages.

PMB services s'occupe également de la fourniture de rouleaux d'étiquettes codes-barres personnalisés au nom de la structure. Celles-ci présentent le double avantage de permettre "d'exemplariser" un ouvrage et de l'identifier comme étant un ouvrage appartenant à la bibliothèque.

En savoir + sur PMB

Site de la société PMB Services : <http://www.sigb.net>

Citédoc : une base de connaissance (énorme et à jour !) sur l'utilisation de PMB par des documentalistes de Bretagne <http://www.citedoc.net/> et tout particulièrement la rubrique Fiches techniques dans le menu déroulant en haut à droite.

"Koha versus PMB, libres mais différents" par Christophe Dutheil in Archimag guide pratique n° 29 "Logiciels libres en gestion de l'information", juin 2007, p. 40.

Site d'Emmanuel Barthe : [Precisement.org](http://www.precisement.org)

Gratuits et adaptables...Logiciels documentaires open source : des avantages et des manques...mais ils demandent du temps et de solides connaissances (octobre 2007) http://www.precisement.org/blog/article.php3?id_article=122

The screenshot shows the OPAC DVMB interface. At the top, there are navigation links and a search bar. The main content area displays the search results for the query "tapis". The results show a single entry for the book "Sous le Tapis" by Laurent Mauduit, published in 2008. The interface includes a sidebar with navigation options, a main content area with a detailed view of the book, and a table at the bottom showing the book's barcode, code, support, localization, section, and availability.

Bibliothèque DVMB

Bienvenue sur l'intranet documentaire DVMB qui vous permettra de faire des recherches sur le fonds documentaire du Cabinet. Bonne recherche !

- Liste des sites juridiques
- Plan de classement
- Favoris
- LéaFrance
- AMF
- Lexis Nexis Juridique
- LAMRYLINE
- Callier, revues, archives et actualités
- Francois Lefebvre (Navis)
- Le Doctinal.fr
- LesTenax
- ANFA - études et avis depuis 1999
- Aluwer law arbitration
- Aluwer law corporation
- Conseil de la concurrence
- UR-Lit
- EURCPA - DG Concurrence
- Concurrences
- Lexis Nexis Business (Praxis)
- Les Echox : archives depuis 1994
- Ordre des avocats de Paris
- Guide des professions juridiques (coude vert)
- Infogreffa : information sur les sociétés

Accueil

A partir de cette page vous pouvez :

- Retourner à l'écran de résultat de la dernière recherche.
- Consulter l'historique des recherches.
- Retourner au premier écran avec les dernières notices...

Résultat de la recherche

2 titres trouvés pour la recherche "tapis"

1/1 [Affiner la recherche](#) [Faire une suggestion](#)

Sous le Tapis / Laurent Mauduit

Titre : Sous le Tapis

Type de document : Ouvrage-Traité

Auteurs : Laurent Mauduit, Auteur

Editeur : Stock

Année de publication : 2008

Importance : 209 p.

ISBN/ISSN/EAN : 978-2-234-96227-6

Prix : 19 EUR

Langues : Français (Fr)

Index décimale : 00.9 Grandes affaires - grands patrons

Résumé :

Quand, au cœur de cet été 2008, un tribunal privé a alloué à Bernard Tapis un colossal dédommagement de 380 millions d'euros, prélevés sur fonds publics, pour l'indemniser des conditions dans lesquelles une filiale du Crédit lyonnais avait vendu pour son compte en 1993 la firme Adidas, la presse s'est un moment enflammée. Normal ! L'ex-homme d'affaires est l'une de ces personnalités dont les médias raffolent de faire leurs gros titres. Mais assez vite les passions sont retombées. Et de la nouvelle affaire Tapis, il n'a presque plus été question. Elle recèle pourtant de formidables secrets que cette enquête, Sous le Tapis, s'applique un à un à percer. De très étranges arbitres qui ont déjà officié dans des affaires controversées ; des instructions données au plus haut sommet de l'Etat pour que la justice penche du bon côté ; des liens anciens et cachés entre Bernard Tapis et Nicolas Sarkozy ; un inimaginable pacte entre le même Bernard Tapis et l'un des condamnés du procès Et. André Oueff, alias Dédé la Sardine ; cette histoire mérite d'être connue par le menu. Car elle en dit long sur les dysfonctionnements de notre démocratie. C'est l'histoire d'un véritable, d'un authentique scandale d'Etat.

Regroupement documents : Ouvrages

Code barre	Code	Support	Localisation	Section	Disponibilité
01426	00.9 MAU 2008	Livre	Bureaux	Philippe Villey	Exclu du prêt

L'ange exterminateur / Airy Routier

page 1/1

OPAC DVMB